



*Les armoiries dans les collections  
de la Bibliothèque*

*Les richesses de la Bibliothèque*  
n° 4 - février 2003

La Bibliothèque 

## Les armoiries dans les collections de la Bibliothèque

La Bibliothèque possède de nombreux ouvrages anciens armoriés. Outre leur valeur esthétique, ces armoiries ont également un très grand intérêt historique puisqu'elles témoignent de l'identité d'anciens propriétaires de l'ouvrage.

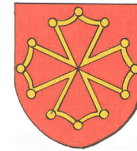
Sous l'Ancien régime, en effet, tout personnage d'une condition un peu élevée, toutes les collectivités, religieuses ou non, avaient pour habitude d'apposer leur sceau sur les ouvrages leur appartenant.



*Nantes : de gueules à la nef d'or habillée d'hermine, voguant, au chef cousu d'hermine*

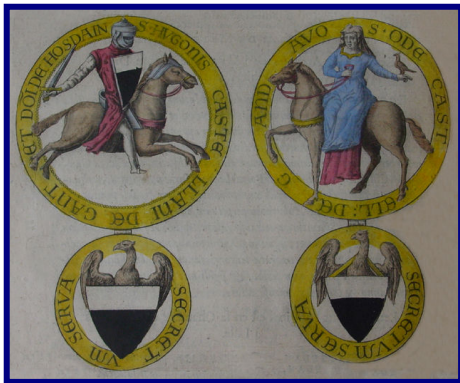


*Paris : de gueules au navire équipé d'argent sur une mer de même au chef d'azur semé de France*



*Toulouse : de gueules à la croix cléchée, évidée, et pommelée d'or*

### Du Haut Moyen-Age au 19<sup>ème</sup> siècle : essor et déclin de l'usage des armoiries



**Histoire généalogique des maisons de Guines d'Ardres, de Gand et de Coucy**  
Par André du Chesne (1631)

Les armoiries sont apparues au cours du haut Moyen-Age, comme signes de reconnaissance sur les champs de bataille et lors des tournois. On a cru longtemps qu'elles avaient des origines gréco-romaines, barbares, ou encore orientales. Ces théories sont aujourd'hui abandonnées, l'usage des armoiries, apparu au 12<sup>ème</sup> siècle, étant propre à l'Europe occidentale. Cette pratique alors nouvelle était, pour une large part, symptomatique de l'apparition de la société féodale. Toutefois, l'utilisation de signes identitaires n'était pas réservée à l'aristocratie : dès le 13<sup>ème</sup> siècle, on voit apparaître des blasons chez les bourgeois et les gens de métiers, au point que, sur l'ensemble des armoiries médiévales actuellement recensées, deux sur cinq sont roturières. Contrairement à ce que l'on croit parfois, le droit de porter des armoiries n'était pas réservé à la noblesse et au clergé, même si certains signes leur étaient propres. Très rapidement, l'utilisation des armes s'étendit bien au-delà de l'uniforme militaire, pour prendre place sur les objets, les vêtements, les sceaux et constituer ainsi une véritable marque de propriété.

Dans les livres, les armoiries ont d'abord figuré à l'intérieur des manuscrits, puis, à l'extérieur de l'ouvrage, sur la tranche supérieure. A la fin du 13<sup>ème</sup> siècle apparurent les premières reliures de parchemin ornées d'armoiries, puis, au 14<sup>ème</sup> siècle, les premières reliures armoriées en cuir. La dorure, probablement d'origine arabe, se développa à partir du 16<sup>ème</sup> siècle : le fer en cuivre était d'abord appliqué à froid pour marquer le motif en relief, puis, une feuille d'or étant posée sur l'empreinte obtenue, la dorure était fixée par l'apposition d'un fer chaud.

#### Nomothecium Parthenopaeum (Naples 1679)

Aux armes de Jean-Baptiste COLBERT, seigneur de Seigneley (1619-1683). Bibliophile avisé, COLBERT avait formé une bibliothèque célèbre comprenant peut-être 50 à 60.000 volumes et plus de 8.000 manuscrits dont la plupart sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

*Armes : D'or à la couleuvre ondoiyante en pal d'azur*





**Tables généalogiques des maisons des ducs et pairs de France**  
Par Saint-Martin D'Avresme (1663)

Aux armes d'Anne-Marie-Louise d'ORLÉANS, duchesse de Montpensier, dite la Grande Mademoiselle.

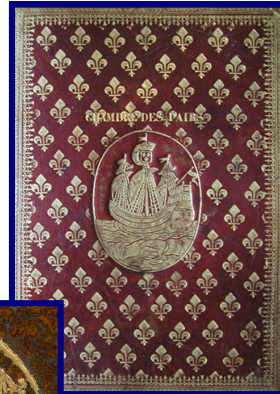
*Anne-Marie-Louise d'ORLÉANS, duchesse de Montpensier est la fille unique de Gaston d'ORLÉANS, frère de Louis XIII et la cousine de Louis XIV.  
Elle occupa l'aile Est du palais du Luxembourg, de 1665 à la fin de sa vie en 1693.*

*Armes : de France, au lambel aux trois pendants d'argent*

**Recueil de ce qui s'observe en la justice des juges et consuls à Paris**  
tome 2 (1668)

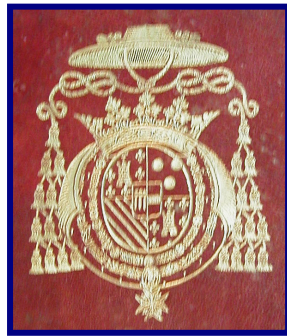
Reliure à fleurs de lys aux armes de la juridiction consulaire de Paris

*Les armes de la ville de Paris rappellent la petite barque, emblème des Nautae Parisiaci, la plus ancienne corporation de la capitale et lui furent attribuées il y a huit siècles. Toutefois, le Premier Empire leur apporta des modifications : le navire à haut bord devient un vaisseau antique, la proue chargée d'une figure d'Isis, assise ; le chef fut celui des bonnes villes ou villes du premier ordre : de gueules chargé de trois abeilles d'argent.*



**Histoire générale de Dauphiné**  
par Nicolas CHORIER (1672)

Aux armes d'Emmanuel-Théodore de la TOUR d'AUVERGNE, cardinal duc de Bouillon, abbé de Cluny, ambassadeur à Rome (1643-1715)

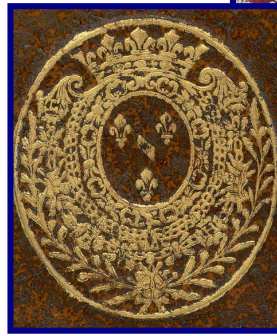


*Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la tour brochante d'argent, maçonnée de sable (La Tour) ; au 2, d'or à trois tours de sinople (Auvergne) ; au 3, d'azur à la tour brochante d'argent (Bouillon)*

**Traité historique et chronologique du sacre et couronnement des Rois et des Reines de France**  
par M. MENIN (1723)

Aux armes de Joseph-Jean-Baptiste FLEURIAU d'ARMENONVILLE, secrétaire d'Etat, ministre de la Marine, puis garde des Sceaux de France et grand trésorier des ordres du Roi (1660-1728)

*D'azur à l'épervier d'argent, membré, longé et grilleté de même, perché sur un bâton de gueules ; au chef d'or, chargé de trois glands, feuillés et tigés de sinople*



**Histoire de la Laponie**  
par Jean SCHEFFER (1678)

Aux armes de Louis-Henri de BOURBON, prince de Condé, duc de Bourbon, de Bourbonnais, d'Enguien et de Guise, premier ministre de 1724 à 1726

*Armes : De France, au bâton péri en bandes de gueules*



**Histoire de Louis XIV**  
par M. PELLISSON (3 volumes) 1749

Aux armes de la famille Choiseul (Champagne)

*D'azur à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq à chaque canton du chef, posées en sautoir, et quatre à chaque canton de la pointe, posées deux et deux*

## L'Armorial général de 1696

Au mois de novembre 1696 fut promulgué un édit royal qui ordonnait le recensement de toutes les armoiries portées dans le royaume, pour les enregistrer dans un énorme recueil, l'Armorial général. L'objectif de cet édit était essentiellement fiscal, l'enregistrement étant l'occasion de faire payer un droit. Afin d'accélérer les procédures d'enregistrement, des « rôles » furent constitués dans chaque intendance et généralité, sur lesquels furent inscrits les noms de tous les



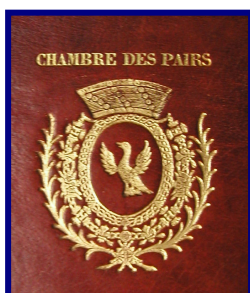
**Armorial Général d'HOZIER ou  
Registres de la noblesse de  
France (1847)**

particuliers et de toutes les communautés censés porter des armoiries (mais qui, en réalité, n'en avaient pas toujours, ce qui justifia la création de nombreux écus construits de façon semblable). L'Armorial général fut réalisé sous la responsabilité du juge d'armes Charles d'Hozier. Outre l'édition illustrée en couleurs de 1847, la Bibliothèque possède une autre édition de l'Armorial général, en 10 volumes, datée de 1738.



**Nouveaux commentaires sur les coutumes...  
de Berri**  
par Gaspard THAUMAS de la THAUMASSIERE  
(1750)

*Aux armes de Louis XV  
De France. De fleurs de lis (3), azur et or*



**Histoire des Antiquités de la ville de Soissons**  
par M. LE MOINE (1771)

*Aux armes de Louis-Charles-Auguste LE  
TONNELIER, baron de Breteuil et de Preuilly,  
officier de cavalerie, puis diplomate, conseiller  
d'Etat, secrétaire d'Etat de la maison du Roi,  
successeur de Necker en 1789 (1730-1807)  
D'azur à l'épervier d'or, le vol étendu, longé et  
grilleté du même*



**Histoire de Maurice, Comte de Saxe**  
par M. le Baron d'Espagnac (1775)

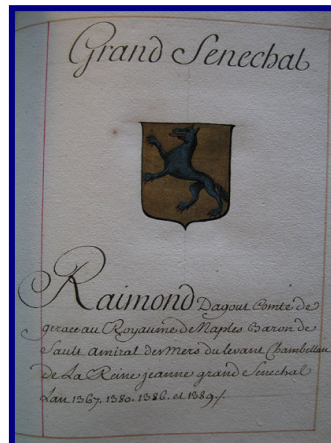
*Aux armes de la Comtesse de Provence, épouse  
du Comte de Provence, futur Louis XVIII  
Fleurs de lis (trois) avec bordure dentelée sur  
1<sup>er</sup> écu, azur, or, gueules*

Le déclin des armoiries, perceptible dès le 18<sup>ème</sup> siècle, s'accroît brutalement au 19<sup>ème</sup> avec l'apparition de nouveaux signes distinctifs (notamment la signature) et le discrédit porté sur une pratique jugée symbolique de la société d'ordres et de corporations de l'Ancien Régime. L'Assemblée constituante avait en effet décidé d'abolir les armoiries lors de sa séance du 19 juin 1790. Malgré leur rétablissement à l'usage de la noblesse en 1808 puis à l'usage de tous en 1814, les armoiries sont peu à peu tombées en désuétude en France où l'héraldique est aujourd'hui une science tournée vers le passé. Dans d'autres pays d'Europe, en revanche, elle est demeurée une pratique vivante.

## Le langage des armoiries : les règles du blason



Les armoiries sont composées de figures et de couleurs qui prennent place dans un écu, de forme souve nt triangulaire, rappelant les boucliers médiévaux. Des règles en encadrent l'utilisation. Ainsi, les couleurs employés sont réparties en deux groupes : un premier groupe est constitué des couleurs or (jaune) et argent (blanc). Le second groupe comporte quant à lui quatre couleurs : gueules (rouge), sable (noir), azur (bleu) et sinople (vert). Le pourpre (violet) est également utilisé, de façon exceptionnelle. La règle fondamentale de l'emploi des couleurs interdit de juxtaposer ou de superposer deux couleurs qui appartiennent au même groupe (probablement, à l'origine, pour une question de visibilité). Quant aux figures, leur nombre était également limité mais elles se sont diversifiées au fil des siècles : animaux (lion, aigle...), végétaux et objets divers prirent une place croissante sur les écus.



Noms, qualités et armes des  
gouverneurs... de Provence  
(s.d.)

## L'aigle et le Lion



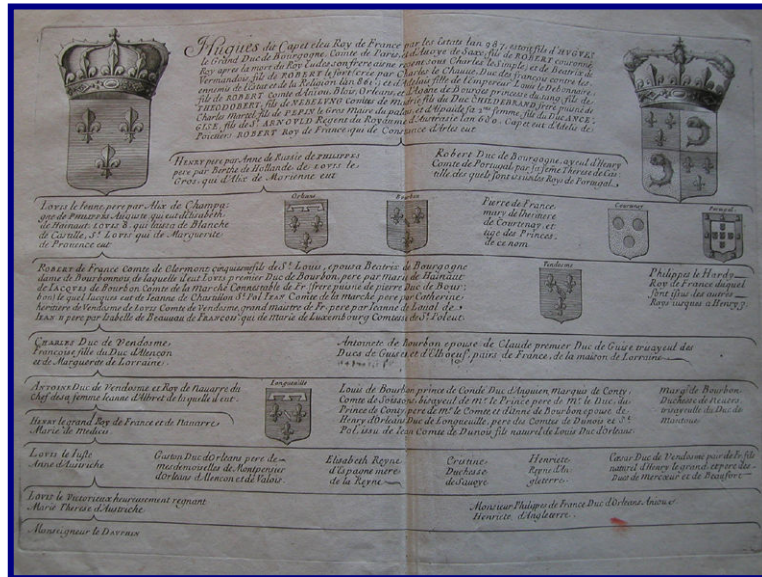
Eloge historique du Général  
d'Hautpoul  
(1808)

Aux armes de Napoléon Ier  
D'azur à l'aigle d'or,  
empiétant un foudre du même

Le lion est la figure la plus employée dans les blasons. Près de 15 % des armoiries européennes comportent cet emblème. Au Moyen-Age, il a remplacé l'ours germanique et celte, comme symbole du pouvoir. Le lion est en général représenté de profil. L'aigle, quant à lui, est représenté dans 2 % des



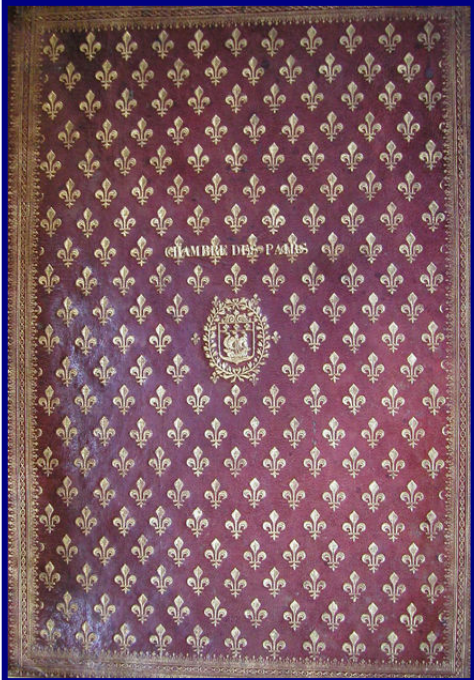
armoiries européennes. Son corps est, en général, représenté de face et sa tête, de profil. Comme le lion, l'aigle symbolise le pouvoir mais il est également un emblème impérial. L'adoption d'un écu à l'aigle ou d'un écu au lion avait, déjà au Moyen-Age, une signification politique.



**Tables généalogiques des maisons des ducs et pairs de France par Saint-Martin d'Avresmes (1663)**  
 Aux armes d'Anne-Marie-Louise d'ORLÉANS, duchesse de Montpensier, dite la Grande Mademoiselle

Les armoiries, devenues héréditaires, sont devenues de plus en plus complexes au fil des siècles. Elles devaient en effet représenter les alliances et distinguer les différentes branches d'une famille (division en quartiers, brisures pour les branches cadettes...). Des éléments sont venus s'ajouter à l'extérieur de l'écu (couronnes et ornements).

**La fleur de lis**

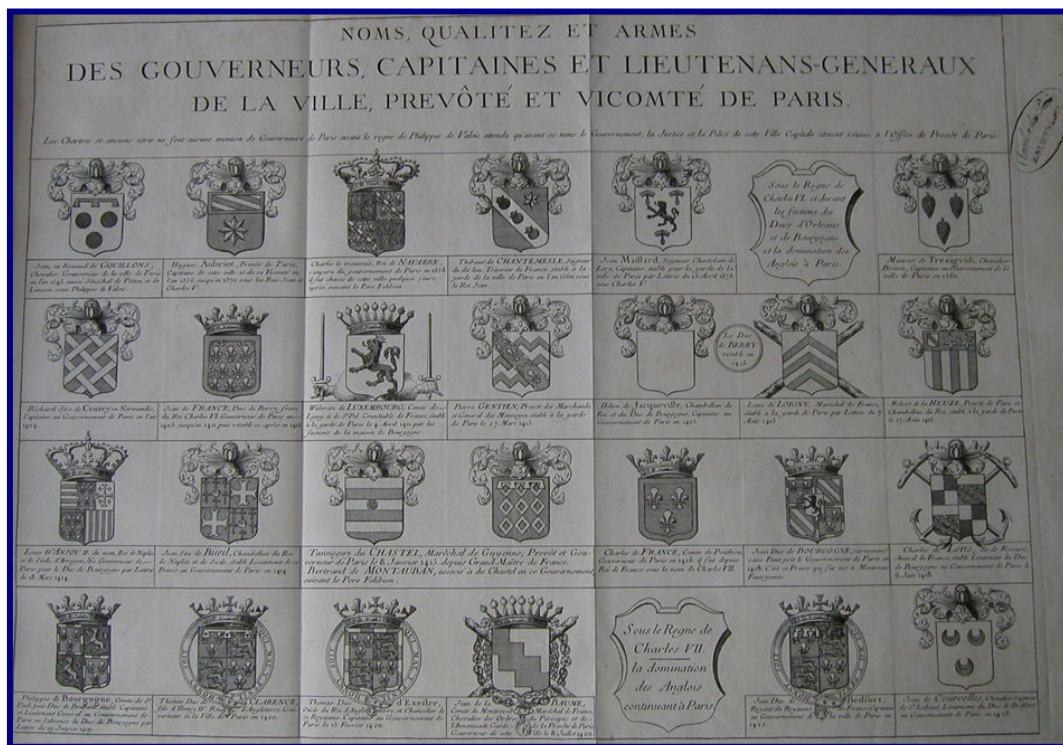


La fleur de lis est vraisemblablement une représentation stylisée de l'iris, du genêt, de l'ajonc ou du lotus. Son graphisme a beaucoup évolué suivant les époques. Elle fut utilisée dans l'Antiquité comme motif symbolisant, suivant les cultures, la pureté, la virginité, la fécondité, ou le pouvoir.

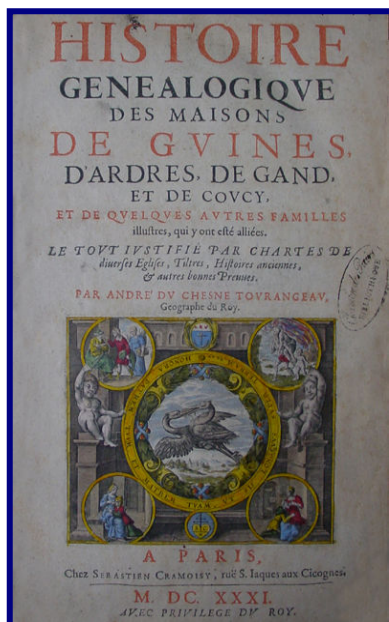
En Europe, la fleur de lis, dont les Ecritures font un symbole de pureté et de virginité, devint un emblème marial aux environs de l'an mille. Toutefois, la rose tendit peu à peu à remplacer le lis comme attribut de la Vierge.

Les rois Louis VI (1084-1137) et Louis VII (1120-1180) introduisirent la fleur de lis comme emblème royal, sous l'influence de la dévotion mariale. Ce motif devint progressivement symbole de pouvoir. Dès la fin du 12<sup>ème</sup> siècle, la fleur de lis est utilisée sur de nombreux blasons nobles. C'est seulement en 1697 qu'un arrêt réserva l'usage de la fleur de lis sur fond azur au roi.

**Eloges et discours sur la triomphante réception du Roy en sa ville de Paris, après la réduction de La Rochelle (1629)**  
 Reliure à fleurs de lys aux armes de la ville de Paris



**Gouverneurs, Lieutenants de Roy, Prévôts des Marchands, Echevins, Procureurs, Avocats du Roy, Greffiers, Receveurs, Conseillers et Quartiniers de la ville de Paris (1740 ?)**



**Histoire généalogique des maisons de Guines d'Ardes, de Gand et de Coucy  
Par André du Chesne (1631)**

La science héraldique, s'est développée très tôt grâce aux « hérauts » qui avaient pour mission de rapporter les principaux faits d'armes, notamment lors des tournois, et qui devinrent ainsi des spécialistes de l'héraldique. Ce sont eux qui inventèrent le vocabulaire propre à cette discipline. Par la suite, les érudits, puis les historiens, s'intéressèrent à leur tour aux armoiries. Celles-ci fournissent en effet de précieux renseignements, tant en matière de généalogie que d'histoire de l'art ou de bibliophilie.

## Lexique

*L'héraldique* est la science qui a pour objet l'étude des *armoiries*. Celle-ci sont des emblèmes en couleurs propres à un individu, à une famille ou à une collectivité et soumis dans leur composition à des règles particulières qui sont celles du *blason*.

<b><u>Azur</u></b> :	émail de couleur bleue, parfois représenté par des traits horizontaux
<b><u>Bande</u></b> :	pièce délimitée par deux traits obliques descendant du canton dextre du chef au canton senestre de la pointe ( \ )
<b><u>Barre</u></b> :	pièce délimitée par deux traits obliques descendant du canton senestre du chef au canton dextre de la pointe ( / )
<b><u>Billette</u></b> :	petite pièce rectangulaire, normalement verticale et souvent employée en nombre
<b><u>Brisure</u></b> :	modification apportée à des armoiries pour distinguer une branche cadette ou bâtarde
<b><u>Brochant (e)</u></b> :	qui passe par-dessus une autre figure
<b><u>Canton</u></b> :	une des quatre régions d'angle de la croix
<b><u>Cantonné (e)</u></b> :	accompagné (dans le cas de la croix et du sautoir)
<b><u>Chef</u></b> :	pièce occupant le tiers supérieur de l'écu. Contraire : pointe
<b><u>Croix</u></b> :	pièce combinant le pal et la fasce
<b><u>Dextre</u></b> :	côté droit de l'écu (à gauche pour le spectateur)
<b><u>Écartelé</u></b> :	divisé en quatre parties égales (quartiers) numérotés de 1 à 4
<b><u>Fasce</u></b> :	pièce délimitée par 2 lignes horizontales, et occupant le tiers médian de l'écu lorsqu'elle est seule ( = )
<b><u>Feuillé</u></b> :	relatif aux feuilles
<b><u>Foudre</u></b> :	faisceau de flammes
<b><u>Gonfanon</u></b> :	meuble. Sorte de bannière de procession à trois fanons arrondis
<b><u>Grilleté</u></b> :	relatif au grelot fixé au col ou aux pattes des animaux
<b><u>Gueules</u></b> :	émail de couleur rouge, parfois représenté par des traits verticaux
<b><u>Lambel</u></b> :	brisure de cadet posée en chef, constituée d'une trangle (traverse horizontale) d'où descendent des pendants rectangulaires ou trapézoïdaux
<b><u>Longé</u></b> :	relatif aux liens des pattes
<b><u>Maçonné (e)</u></b> :	divisé en rectangles imitant un ouvrage de maçonnerie
<b><u>Même (du)</u></b> :	du même émail
<b><u>Meuble</u></b> :	tout objet fabriqué par l'homme, tiré de la nature ou de l'imagination, qui charge un écu
<b><u>Pal</u></b> :	pièce délimitée par deux traits verticaux (    )
<b><u>Parti</u></b> :	divisé en deux parties égales par un trait vertical
<b><u>Péri</u></b> :	se dit d'une petite pièce diminuée, souvent un bâton, posée au centre de l'écu. Péri est un vieux mot signifiant « posé en »
<b><u>Pointe</u></b> :	partie inférieure de l'écu. Contraire : chef
<b><u>Sable</u></b> :	émail de couleur noire, parfois représenté par des traits horizontaux et verticaux croisés
<b><u>Sautoir</u></b> :	pièce combinant la bande et la barre dite aussi Croix de Saint-André ( X )
<b><u>Senestre</u></b> :	côté gauche de l'écu (à droite pour le spectateur)
<b><u>Sinople</u></b> :	émail de couleur verte, parfois représenté par des traits obliques descendant de dextre vers senestre
<b><u>Tigé</u></b> :	relatif à la tige des fleurs/plantes
<b><u>Tourteau</u></b> :	meuble. Petite figure circulaire, de couleur, jamais de métal. Contraire : besant